

LES SERVICES CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE  
DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS VOUS PRÉSENTENT

**IM→  
PUL  
SION**

**APPEL À CANDIDATURES**

# AIDE À LA CRÉATION ARTISTIQUE ÉTUDIANTE

Le pôle vie associative et le service culture de la Maison des Étudiant.e.s de l'Université de Poitiers proposent le dispositif **Impulsion** afin d'accompagner la professionnalisation de projets de création artistique étudiante. Ce dispositif est soutenu par les différents partenaires culturels du territoire qui apporteront leur **expertise et leurs ressources** pour vous permettre d'entrer dans une dynamique d'insertion professionnelle.

**Impulsion** vous permettra de bénéficier d'un soutien multiple qui se traduira de manière non exhaustive par :

- \_ Une aide financière et logistique à la création.
- \_ Des phases d'accompagnement à l'ingénierie et l'administration de projets culturels.
- \_ Un temps de résidence à la Maison des Étudiant.e.s
- \_ Un accompagnement à la stratégie de diffusion ainsi qu'une première diffusion professionnelle au cours d'un des événements portés par la Maison des Étudiant.e.s.
- \_ Une mise en relation avec diverses ressources potentielles (stages, formations, forums, événements...)

## CONDITIONS

Être étudiant.e à l'Université de Poitiers ou avoir obtenu le dernier diplôme dans les 6 mois précédents votre candidature.

L'objectif d'Impulsion n'est pas de soutenir une initiative déjà définie ou existante, mais bien d'en accompagner la réflexion et la création. L'entrée dans ce dispositif amène à un conventionnement entre les porteur.se.s de projets et l'Université. Celui-ci intégrant un bilan final, une fiche d'évaluation aux critères objectifs et un document plus libre (une interview, un carnet de bord...). Cet accord fait acte d'un engagement officiel entre les deux structures.

## DOMAINES ARTISTIQUES ACCOMPAGNÉS

Spectacle vivant \_ Cinéma \_ Littérature \_ Musique \_ Audiovisuel \_  
Arts plastiques \_ Arts numériques \_ Culture scientifique etc.

**Impulsion s'adresse à tous types de projets de création artistique**

## MODALITÉS DE CANDIDATURE

- \_ Une note d'intention libre (format papier, vidéo,...) présentant le projet artistique
- \_ Un deuxième volet présentant les objectifs en terme de professionnalisation
- \_ Une présentation générale des membres de l'équipe du projet et leurs perspectives professionnelles
- \_ Un rétroplanning de réalisation
- \_ Une projection budgétaire des coûts de création
- \_ Tout élément utile à la bonne compréhension du projet (photos, démo, dessin ...)

**Pour soumettre votre candidature, veuillez remettre un dossier par mail au service culture ([action.culturelle@univ-poitiers.fr](mailto:action.culturelle@univ-poitiers.fr)) ainsi qu' au pôle vie associative ([vie.associative@univ-poitiers.fr](mailto:vie.associative@univ-poitiers.fr)) avant le 5 Avril 2021 (23H59) ou en main propre le 2 Avril 2021 (17h au plus tard).**

**Nous vous invitons à nous solliciter pour déterminer l'éligibilité de votre projet avant la remise des dossiers. Si votre dossier est retenu, vous serez amené.e.s à présenter votre projet devant un jury composé des services Culture et Vie Associative de l'Université et de professionnels ayant une expertise dans le domaine artistique correspondant.**

## **C O N T A C T S**

**\_ Pôle vie associative // Romain Quesnel**

**06 27 41 05 90 // [vie.associative@univ-poitiers.fr](mailto:vie.associative@univ-poitiers.fr)**

**\_ Service Culture // Lionel Poutaraud**

**05 49 45 47 83 // [action.culturelle@univ-poitiers.fr](mailto:action.culturelle@univ-poitiers.fr)**

## **C A L E N D R I E R**

**3.03.21** \_ Diffusion de l'Appel à Projets

**03.21** \_ Rendez-vous avec les services Culture et Vie Associative

**5.04.21** \_ Remise des dossiers

**6.04.21** \_ Annonce des dossiers retenus

